

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

États financiers au 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
112, rue du Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2X2

T 450 263-2010

Aux administrateurs de
MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2021 et 2020 et de l'actif net aux 1er janvier 2021 et 2020 et aux 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Cowansville
Le 20 avril 2022

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A118892

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Contributions municipales		
Opérations courantes	1 569 586	1 331 125
Entretien de la bâtisse	71 438	58 444
Chauffage et électricité	59 767	59 275
Assurances	5 157	3 703
Subvention du Ministère de la Culture et des Communications du Québec		
Projets spéciaux	20 693	67 677
Autres	226 425	
Subvention salariale d'urgence du Canada	(449 791)	462 119
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	10 000	10 000
Dons		7 000
Produits d'activités		
Pénalités	19 941	11 143
Locations de matériel et services	10 173	10 037
Ventes de livres	10 527	727
Activités d'animation et sociales	1 146	2 801
Autres		250
Intérêts	9 025	8 129
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	296 742	283 465
	<u>1 860 829</u>	<u>2 315 895</u>

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires		
Personnel régulier - Temps plein	560 170	555 961
Personnel régulier - Temps partiel	414 706	280 543
Charges sociales	210 285	142 657
Entretien informatique et logiciels	75 574	74 106
Entretien général	65 066	53 493
Publicité et animation	45 374	47 831
Livres numériques	44 704	32 877
Services professionnels et administratifs	42 847	27 659
Fournitures et papeterie	27 104	26 903
Reliure et réparations	20 224	25 693
Ressources électroniques	27 112	18 491
Périodiques	14 313	15 894
Assurances	17 566	13 955
Activités sociales et autres	4 498	4 857
Cotisations	6 767	4 456
Télécommunications	3 278	3 727
Formation	1 667	613
Entretien de la bâtisse	71 438	59 444
Chauffage et électricité	59 767	58 275
Intérêts sur la dette à long terme	20 693	20 168
Intérêts et pénalités	24 551	
	<u>1 757 704</u>	<u>1 467 603</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement des immobilisations corporelles	103 125	848 292
Amortissement des immobilisations corporelles		
Disques compacts, CD Rom et DVD	41 345	40 358
Volumes	246 391	232 798
Mobilier et équipement	10 752	17 754
Matériel informatique	11 399	10 696
	<u>309 887</u>	<u>301 606</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u><u>(206 762)</u></u>	<u><u>546 686</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021			2020	
	Reçu à titre de dotations - Fonds T.A. Saint-Germain	Affecté à des projets d'immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début					
Solde déjà établi	20 000		540 857	560 857	88 996
Modifications comptables (note 2)		108 446	11 379	119 825	45 000
Solde redressé	20 000	108 446	552 236	680 682	133 996
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(206 762)	(206 762)	546 686
Affectation d'origine interne		282 429	(282 429)		
Utilisation de l'affectation		(50 636)	50 636		
Solde à la fin	20 000	340 239	113 681	473 920	680 682

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(206 762)	546 686
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	309 887	301 606
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(296 742)	(283 465)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(94 586)	
	<u>(288 203)</u>	564 827
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	870 835	(470 637)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>582 632</u>	94 190
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	180 470	188 422
Immobilisations corporelles	(222 135)	(224 529)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(41 665)</u>	(36 107)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	10 000	248 979
Remboursements d'emprunts à long terme	(185 022)	(186 351)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(175 022)</u>	62 628
Augmentation nette de l'encaisse	365 945	120 711
Encaisse au début	<u>726 943</u>	<u>606 232</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 092 888</u></u>	<u><u>726 943</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.**Situation financière**

au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 092 888	726 943
Apports à recevoir		449 791
Comptes clients et autres créances (note 4)	19 927	17 955
Frais payés d'avance	1 894	2 011
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec échéant à moins de un an	<u>170 663</u>	<u>178 063</u>
	1 285 372	1 374 763
Long terme		
Placements (note 5)	20 000	20 000
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le remboursement de la dette à long terme, 3,05 % à 4,25 %, échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2023	<u>429 461</u>	<u>431 031</u>
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>2 089 777</u>	<u>2 177 314</u>
	3 824 610	4 003 108
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	178 012	166 097
Apports reportés (note 8)		298 130
Subvention salariale d'urgence du Canada à rembourser	709 114	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>170 603</u>	<u>178 063</u>
	1 057 729	642 290
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	2 004 019	2 223 632
Dette à long terme (note 10)	<u>288 942</u>	<u>456 504</u>
	3 350 690	3 322 426
ACTIF NET		
Fonds de dotation T.A. Saint-Germain (note 11)	20 000	20 000
Affecté à des projets d'immobilisations	340 239	108 446
Non affecté	<u>113 681</u>	<u>552 236</u>
	473 920	680 682
	3 824 610	4 003 108

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'administrer la bibliothèque publique de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, il a été découvert que des montants reçus de la Ville de Saint-Hyacinthe ont été comptabilisés en apports reportés alors qu'aucune affectation n'était indiquée au contrat. L'organisme a modifié rétrospectivement la comptabilisation des montants reçus de la Ville de Saint-Hyacinthe. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 une augmentation des produits d'apports - contributions municipales opérations courantes de 75 000 \$, une diminution de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 175 \$, ainsi qu'une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 74 825 \$ et de l'actif net au début de 45 000 \$. De plus, cette modification a entraîné, au 31 décembre 2020, une diminution des apports reportés de 114 450 \$, des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 5 375 \$ et de l'actif net à la fin de 119 825 \$.

De plus, le conseil d'administration avait affecté un montant de 108 446 \$ pour des projets d'immobilisations qui n'avaient pas été présentés à l'état de l'évolution de l'actif net. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, une augmentation du montant affecté à des projets d'immobilisations de 108 446 \$ et une diminution de l'actif net non affecté du même montant.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Puisque l'apport découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examiné par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Produits d'activités

Les produits d'activités sont constatés lorsque le service est fourni et qu'ils sont encaissés. Ces produits comprennent la location de matériel et de service, les pénalités, la vente de livres ainsi que les activités d'animation et sociales.

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Disques compacts, CD Rom, DVD et volumes	15 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Apports à recevoir	9 617	
Taxes à la consommation	10 310	17 955
	<u>19 927</u>	<u>17 955</u>

5 - PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Billets à capital protégé, taux de rendement variable lié aux marchés boursiers, échéant en novembre 2024	20 000	20 000

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Disques compacts, CD Rom et DVD	390 958	139 903	251 055	277 756
Volumes	4 060 434	2 270 708	1 789 726	1 829 323
Mobilier et équipement	646 704	620 960	25 744	35 584
Matériel informatique	67 640	44 388	23 252	34 651
	<u>5 165 736</u>	<u>3 075 959</u>	<u>2 089 777</u>	<u>2 177 314</u>

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis des immobilisations corporelles d'une juste valeur de 222 350 \$ en contrepartie de 222 135 \$ en espèces (aucune immobilisation corporelle reçue en apport pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). L'écart entre la juste valeur et le montant du débours, soit 215 \$ en 2021 (aucun en 2020), a été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (voir note 9).

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 42 320 \$ au 31 décembre 2021 (36 535 \$ au 31 décembre 2020).

8 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début		
Solde déjà établi	298 130	377 935
Modification comptable (note 2)		(45 000)
Solde redressé	298 130	332 935
Montant constaté aux résultats	<u>(298 130)</u>	<u>(34 805)</u>
	<u>-</u>	<u>298 130</u>

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début		
Solde déjà établi	2 229 007	2 288 118
Modification comptable (note 2)	(5 375)	
Solde redressé	2 223 632	2 288 118
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	215	
Montant constaté aux résultats - Ministère de la Culture et des Communications du Québec (a)	(94 586)	
Subventions à recevoir	171 500	218 979
Montant constaté aux résultats	<u>(296 742)</u>	<u>(283 465)</u>
	<u>2 004 019</u>	<u>2 223 632</u>

(a) Au cours de l'exercice 2017, l'organisme a perçu une subvention liée aux immobilisations corporelles du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour un montant total de 180 900 \$, dont un passif au montant de 86 314 \$ a été comptabilisé en 2017 à la note 7. En 2021, le Ministère n'a pas demandé le remboursement de cette somme et donc l'organisme a constaté la totalité en produits de l'exercice.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

10 - DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 19 354 \$ au 31 décembre 2021, 3,05 %, remboursable par versements semestriels de 19 641 \$ intérêts compris, échéant en janvier 2022	19 354	57 168
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 67 541 \$ au 31 décembre 2021, 4,25 %, remboursable par versements semestriels de 17 270 \$ intérêts compris, échéant en octobre 2023	67 541	98 230
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 57 823 \$ au 31 décembre 2021, 3,71 %, remboursable par versements semestriels de 19 983 \$ intérêts compris, échéant en février 2023	57 823	94 625
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 103 754 \$ au 31 décembre 2021, 4,19 %, remboursable par versements semestriels de 18 573 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2024	103 754	135 565
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 171 073 \$ au 31 décembre 2021, 3,33 %, remboursable par versements semestriels de 23 953 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2025	171 073	218 979
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	40 000	30 000
	459 545	634 567
Tranche échéant à moins de un an	170 603	178 063
	288 942	456 504

- a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ (40 000 \$ en 2020) en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 75 % de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune somme ne sera remboursable. Sinon le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ (10 000 \$ en 2020) n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 \$ (30 000 \$ en 2020) d'ici le 31 décembre 2023 le montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'apports.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 170 603 \$ en 2022, 177 581 \$ en 2023, à 84 026 \$ en 2024 et à 27 335 \$ en 2025.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

11 - REÇU À TITRE DE DOTATION - FONDS T.A. SAINT-GERMAIN

Ce fonds est constitué d'un don reçu de la Fondation de Bienfaisance T.A. Saint-Germain en décembre 1981. Les revenus de ce fonds sont utilisés pour l'achat de livres.

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec et les emprunts hypothécaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.